

MANDAT

Je soussigné(e), **M. Louis MUSSINGTON** agissant en qualité de **président de la Collectivité de Saint-Martin**.

Hôtel de la collectivité
BP 374 – Marigot
97054 SAINT-MARTIN CEDEX

Donne pouvoir à la **société sous-traitante** :

CARAIBES AQUA CONSEIL SASU
2631 Route de la Clinique des eaux Marines
97160 Le moule
0690 73 51 03
Siret : 901 351 155 00014
Contact : DE LAVIGNE Samantha

du titulaire du marché à bon de commande n° 01-01-06 de l'accord-cadre n° 24 01 006 – "Mission de maîtrise d'œuvre d'infrastructure et de bâtiment (hors-concours) pour les besoins de la collectivité de Saint-Martin" :

ARTELIA
(Mandataire solidaire du groupement conjoint ARTELIA/ URBIS/ IDP Antilles)
88 Parc d'activité Antillopôle – 97139 LES ABYSMES
Siret Caraïbes-Guyane : 444 523 526 00747
0590 68 49 14 – artelia.guadeloupe@arteliagroup.com
Siège : 16 rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-Sur-Sienne
Siret Siège Social : 44 523 526 00804
Contact : GENEYTON Olivier

À l'effet de déposer, en mon nom et pour mon compte, le dossier d'examen « cas par cas » relatif au projet de construction d'une fourrière automobile à Galisbay, ainsi que d'accomplir toutes démarches nécessaires à son instruction auprès des autorités compétentes.

Le présent mandat est valable jusqu'à l'achèvement de la procédure.

Fait à Saint-Martin,
le 18/ Mai / 2026

Signature:

